L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 MARS 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
JEUDI MATIN, 5 MARS.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Leaumont—à 10 heures, rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon, le fonds d'une pharmacie, les installations, &c.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, un stock de marchandises sèches et articles de fantaisie.

Par R. B. Sykes—à son magasin d'encan, des tuyaux de gaz.

Par le même—à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 61, pruneaux, poires, pommes et marchandises diverses.

Par D. E. Morphy—47, rue des Magasins, groceries reçues par le Marion.

Par le même—dans la rue des Magasins No 47, pommes de terre.

Par R. T. Montgomery—No 93, rue du Camp, thé, café, tabac, jambons, huile de graisse, beurre, eau de vie, whisky, etc.

Par le même—à onze heures et quart, à l'Upper Sugar Landing—sucre de choix.—A 10 heures et demie, à l'entrepôt de Holden, rue des Magasins, ciment, plâtre et chaux.

Par R. Scott—à 10 heures, jambons, pommes de terre, épaules, maquereaux, graisse, café Rio, &c. &c.

Par J. P. Boisseau, à onze heures, dans la rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier—farine, beurre, graisse, plats côtés, etc.

Par le Shérif—au No 75, rue Royale, à 11 heures, le fonds d'un magasin de cuirs, et l'installation.

Nouvelles du Sud.

La capture de l'*Indianola* confirmée.

Détails sur le combat naval.

Départ du Nashville pour la mer.

NOUVELLES DU NORD.

L'*Era* a publié dans un extra les nouvelles suivantes puisées dans le *Memphis Appeal* du 27 février.

Capture de l'*Indianola*.

Nous avons reçu l'heureuse nouvelle de la capture du bateau blindé *Indianola*, sur le Mississippi à environ 30 milles au-dessous de Vicksburg, capture qui a été accomplie mardi soir vers dix heures après un combat d'une heure. Lundi matin le bélier *Queen of the West*, la canonnière *Webb* et les steamers *Dr Batey* et *Grand Era* partirent du confluent de la rivière Rouge à la poursuite de l'ennemi : l'expédition avait été montée dans la rivière Rouge dans le but de capturer l'*Indianola* et était sous le commandement du major Brent, de l'état-major du général Taylor.

La flotte passa devant Natchez lundi soir à 5 heures et Rodney mardi matin. A cet endroit il fallut attendre les steamers qui étaient en retard. Le même soir la flotte passa Grand Golf, où on apprit que l'*Indianola* était à une courte distance marchant à toute vapeur. Vers neuf heures, mardi soir, on l'atteignit et on commença l'attaque. Le feu du *Queen of the West* et du *Webb* fit taire en vingt minutes celui de leur formidable antagoniste, et le *Dr Batey*, monté par un équipage composé pour l'abordage, vint se mettre à bord à bord de l'*Indianola* qui se rendit. Peu de temps après elle coula dans un endroit peu profond, le lieutenant Brown, de la marine des Etats-Unis, a été fait prisonnier avec tout l'équipage. L'armement de ce bateau consistait en deux canons de 11 pouces à la proue et deux de 9 pouces à la poupe.

Nos deux bâtimens ont éprouvé des avaries. Cinq de nos hommes ont été blessés. On ne connaît pas la perte de l'ennemi en tués et blessés.

Il n'y a ainsi plus aucun bâtiment ennemi entre Port Hudson et Vicksburg, et le sort qu'ils ont éprouvé empêchera les autres de tenter isolément l'ouverture du fleuve entre ces deux points. Il a été démontré qu'ils peuvent être pris en détail, et l'ennemi profitera probablement de cette expérience chèrement achetée. Jusqu'à présent le mouvement contre Vicksburg lui coûte trois de ses meilleurs bâtimens : le *Cairo*, sur le Yazoo, et l'*Indianola* et le *Queen of the West*. Nous apprenons que l'équipage de ce dernier bateau arrivera ici ce soir.

Autres détails.

Depuis que ce qui précède était composé, nous avons d'autres détails, fournis par un des combattants. L'expédition était commandée par le major Brent. Le lieutenant Handy commandait le *Webb*, le capitaine McCloskey, le *Queen of the West*, et le capitaine Hutton était l'officier de la flotte.

L'expédition partie à la poursuite de l'*Indianola* l'a atteint, à environ 8 milles au-dessous de la Nouvelle-Carthage, mardi à 9 heures du soir. L'ennemi n'a connu notre approche que lorsque nous étions à un demi-mille. Il s'est alors mis par le travers avec un chaland de charbon devant lui pour se protéger. Le *Queen of the West* s'est précipité à toute vapeur sur l'*Indianola*, coupant le chaland en deux et détériorant la machine de l'ennemi. L'engagement est alors devenu général. Le *Webb* s'est lancé à toute vitesse pour frapper la canonnière ennemie, qui, avariée et faisant eau, est allée s'échouer sur la rive louisianaise.

Le *Dr Batey*, qui arrivait, reçut l'ordre d'attaquer à l'abordage, et quand il approcha l'*Indianola* se rendit. Les officiers et l'équipage, 120 hommes en tout, furent faits prisonniers. On a essayé d'amener la prise à Natchez, mais comme elle faisait eau il a fallu la conduire sur un banc de sable du côté du Mississippi, et le *Queen of the West* est allé à Vicksburg chercher de ouvriers pour la réparer. L'*Indianola* est un bateau cuirassé formidable, portant quatre gros canons de 11 pouces. Notre perte a été de deux tués et de cinq blessés. Celle de l'ennemi n'est pas connue.

RAPPORT OFFICIEL.

Nous avons reçu communication de la dépêche officielle suivante adressée au commandant de ce département.

Steamer *Dr Batey* (30 milles au dessous de Vicksburg.)
25 février 1863.

Général Pemberton—Hier soir, vers dix heures, nous avons attaqué la canonnière blindée des E.-Unis *Indianola*, et après un engagement d'une heure avec les béliers Queen of the West et Webb, sous le major Brent, je suis venu bord à bord, lorsque le commandant, le lieutenant Brown, s'est rendu à moi. Comme tout le mérite de la reddition était due au major Brent, je lui ai remis la prise qui avait plusieurs voies d'eau, mais que nous espérons sauver. Nous n'avons que cinq hommes blessés.

FRED. B. BRAND,
Lieutenant colonel commandant.

Nouvelles du Nord.

Grenada, 25 février. On a reçu la *Tribune* de Chicago du 14, et le *Memphis Bulletin* du 21. Le général Curtis a supprimé le *Times* de Chicago, dans le département du Missouri.

Il y a eu à St Louis un meeting allemand, dans le but d'encourager les enrôlements pour le plan de colonisation de la Floride de Tayar.

Le 20, l'or était à 158 3/4 à New-York. Deux nouveaux régiments sont partis de Cincinnati pour Louisville.

L'*Appeal* contient ce qui suit sur l'armée du Potomac :

Il est évident que l'armée du Potomac a été en partie dissoute. Une partie des forces s'est repliée sur les défenses de Washington City, pour assurer le salut des chefs abolitionistes qui y sont assemblés. Quant au reste, nous savons que le corps d'armée de Smith est allé à la forteresse Monroe, et nous apprenons que Burnside a reçu un commandement dans la Caroline du Nord, et que son ancien corps est dans ce nouveau département.

Le *Knoxville Register*, du 20, dit que les représentants Swan et Heiskell sont retournés à Richmond, après avoir visité le Centre Tennessee, et après avoir eu une consultation avec le gouverneur Harris. Ils sont arrivés à la conclusion qu'une session extraordinaire de la Législature de cet Etat est impraticable, attendu qu'il n'y a pas assez de membres en dehors des lignes de l'ennemi pour constituer un quorum.

Une lettre du Nord que la division du général Cox, de la Virginie occidentale, a passé le Cumberland pour renforcer Rosecrans. On dit qu'elle comprend 30,000 hommes qui ont vu du service dans les montagnes de la Virginie.

NOUVELLES DIVERSES.

Le bateau parlementaire *Frolic*, avec les prisonniers confédérés échangés est arrivé en sûreté à Port Hudson. Le bruit courait auparavant qu'il avait été pris.

Le correspondant à Kinston du *Raleigh Journal* rapporte que deux compagnies du bataillon du major Nethercutt, commandées par les capitaines Robinson et Davis, ont été surprises par l'ennemi à deux heures dans la matinée du 13, et ont été capturées à l'exception de 8 ou 10 hommes qui ont pu s'échapper. Nos hommes étaient campés sur la route de Dover quand ils ont été surpris.

Départ du Nashville.

Mardi soir, dit le *Times*, de Columbus (Georgie), du 20 courant, le corsaire Rattlesnake (ci-devant Nashville) a forcé le blocus établi à l'embouchure de la rivière Ogeechee par la flotte ennemie, et s'est lancé sur l'océan pour accomplir sa mission de destruction contre le commerce yankee. Ce n'est pas un navire du gouvernement, comme l'avait dit un de nos confrères, mais un corsaire, environ un cinquième des actions appartiennent à des personnes de cette ville.

Le *Rattlesnake* est commandé par le capitaine T. H. Baker, officier expérimenté et compétent, et ayant les qualités voulues pour son service actuel. On se rappelle qu'il était capitaine du malheureux corsaire *Savannah*, et il est resté longtemps enchaîné dans un donjon du Nord avec le reste de son équipage.

La disette du coton.

Le *Moniteur*, dans son bulletin, recommande à l'attention des lecteurs les observations et les chiffres du journal l'*Evening Standard*, que nous reproduisons plus loin, au sujet de la disette du coton. La justesse des prévisions du gouvernement français, et l'urgence des mesures qu'il a vainement recommandées, dit le *Moniteur*, se trouvent victorieusement démontrées par les renseignements statistiques de la feuille anglaise.

Voici cet article :

Il faut être bien obstiné ou bien ignorant pour persister dans l'espoir que l'Inde pourra être d'un grand et efficace secours aux fabricants et aux ouvriers de l'Angleterre et de la France que le blocus américain a privés de la matière première indispensable à leur existence. Il peut convenir à des ultra-abolitionistes d'oublier qu'il n'y a pas que les nègres qui souffrent, et que l'esclavage n'est pas le seul crime, et de regarder comme juste et digne d'approbation tout ce qui se fait dans une guerre contre des possesseurs d'esclaves. Ceux qui sont personnellement à l'abri d'un mal aiment qu'on leur dise que ce mal sera de courte durée, et ne cherchent pas à scruter de trop près l'autorité des prophètes immuables de l'optimisme. Mais le commerce sait mieux ce qui se passe; les ouvriers voient que le secrétaire de l'Inde ne semble pas rassuré, et que la plupart des négociants et des fabricants n'ont pas confiance dans les envois annoncés de Surate. Quiconque est en droit d'énoncer une opinion fondée confirme ce que nous avons toujours répété, savoir, que la paix en Amérique pourra seule rendre au Lancashire sa prospérité. Notre unique avenir repose sur l'approvisionnement qui se détériore actuellement faute d'être nettoyé et emballé, dans les plantations du Sud, et sur les récoltes futures de ces mêmes régions. On n'a pas assez fait ressortir l'importance du temps dans cette affaire. Si nous devons échapper à la disette de coton avant la fin de 1864, ce ne pourra être que par suite d'actes de notre part ou de celle de la France, ou de la part des belligérants eux-mêmes, qui fassent cesser le blocus avant le milieu d'avril. Nous voici à la fin de janvier, et on ne saurait espérer qu'il soit pris quelque mesure d'ici à la réunion du Parlement, qui aura lieu dans une quinzaine. Si donc le Lancashire doit retourner cette année à son état normal, il faut que ces mesures soient tellement promptes que, dans deux mois à partir de l'ouverture de la prochaine session, les ports du Sud soient ouverts, et que les planteurs du Sud soient assurés de trouver des débouchés pour leurs produits. S'il n'en devait pas être ainsi, il faut s'attendre inévitablement à ce que l'inaction forcée des ouvriers se prolonge encore pendant plusieurs mois, et les réduise à compter, pendant ce temps, sur la charité de leurs compatriotes.

Les calculs varient à l'égard du stock existant dans les Etats confédérés. La plus haute évaluation digne de foi est celle du consul anglais à Charleston, qui le fait monter à 4,250,000 balles. Mais cet agent, dont les prévisions ont toujours été trop favorables, croit qu'il restera une partie considérable de la récolte de 1860, et des Américains du Sud nous assurent que c'est une erreur; et, vu que le blocus n'a commencé à être mis en vigueur que vers la fin d'avril 1861, et que, dès les premiers jours de février, les probabilités de guerre devaient activer l'exportation du coton, nous serions disposés à partager leur opinion. Il semble que l'on doive accorder plus de crédit aux chiffres mis en avant par notre consul à Savannah, qui estime les deux récoltes de 1861 à 1862 à 4,500,000 balles, dont on devrait déduire 1 million de balles consommées ou détruites, ce qui laisserait un excédant de 3,500,000. Nous croyons qu'on ne pourrait pas compter sur plus de 3 millions de balles. Il ne faut pas oublier que le blocus qui a empêché la sortie du coton a mis obstacle à l'importation des matériaux nécessaires pour le rendre transportable. Le volume énorme de cette matière, lorsqu'elle n'est pas emballée n'aura pas permis de l'abriter convenablement sur les plantations; des motifs de prudence auront retardé son envoi dans les ports, et, ne pouvant l'emballer, on aura regardé comme plus sûr de ne pas le nettoyer. Le coton aura donc été à la fois exposé aux intempéries atmosphériques et au détériorations provenant de l'huile que renferment les graines. On doit, par conséquent, prévoir qu'une portion notable sera ainsi également impropre à l'usage ou à l'exportation.

Les produits réunis de l'Amérique et de l'Inde suffiront tout au plus aux besoins de l'année actuelle. En supposant que le stock existant se trouve libéré, le sort du Lancashire, pendant les deux années à venir, dépend de la récolte prochaine, laquelle dépendra entièrement selon nous de la situation des choses au commencement d'avril. Si alors les ports sont ouverts, nous pourrons nous flatter de voir récolter, en 1863, 3 millions 1/2 de balles, attendu qu'ayant la certitude d'un débouché, les planteurs du Sud s'efforceront, pendant la saison de l'ensemencement, qui dure du milieu d'avril au milieu de mai, d'étendre autant que possible leur culture la plus profitable, et, bien qu'on doive peu compter sur le Tennessee, l'Arkansas et la Louisiane, les Etats cotonniers situés à l'est du Mississippi dépasseront probablement leur production habituelle. N'y eût-il à la même époque que la perspective légitime d'une prompte paix, par exemple si le Sud était reconnu par la France et l'Angleterre, nous pourrions en core espérer recevoir la moitié d'une récolte ordinaire. Mais si les affaires demeurent au point où elles en sont aujourd'hui, que devons-nous attendre? C'est à nos lecteurs à en juger.

Le coton n'a présentement dans les Etats du Sud qu'une valeur d'expectative. La faveur qu'on lui portait s'est tellement éloignée, qu'au lieu de 4 millions et demi de balles, chiffre estimé de la récolte de 1860, la production paraît être tombée en 1862 à 1 million, et cela bien que les Fédéraux n'eussent encore qu'une faible partie du grand fleuve la vaste région cotonnière de la Géorgie, de l'Alabama et du Mississipi. L'opinion publique est contraire à cette culture aussi longtemps que dureront les hostilités; on la regarde comme un appât pour l'ennemi et comme absorbant un travail mieux employé ailleurs au bien de la patrie.

D'autre part, il faut bien s'occuper d'autre chose que du coton, et entre autres de la production des céréales. Le Sud ne peut compter sur les grains du Tennessee, du Kentucky, du Missouri et d'une partie de la Virginie pour son alimentation. Les blancs non possesseurs d'esclaves, qui se consacraient principalement à produire du blé dans les Etats à coton, ont été en majorité enlevés à leur profession par la guerre, et ont diminué d'autant les bras disponibles de la population noire. Enfin, on doit se rappeler que les plantations sont, en général, situées dans la partie la plus avancée aux envahisseurs, et que la prise de Mobile ou de Savannah, du le débarquement d'une armée fédérale sur la côte, obligerait les planteurs à se retirer avec leurs nègres dans les terrains montagneux de l'intérieur. Il est donc présumable que la guerre continue la récolte de 1863 sera fort inférieure à celle de 1862 et ne vaudra pas la peine qu'on en tienne compte.

Jusqu'à quand le gouvernement britannique veut il persister dans sa politique d'abstention? Combien de temps refusera-t-il de coopérer avec la France dans une médiation qui, en dépit de tout les allégations du parti républicain, ne sera guère moins bien accueillie en Amérique qu'en Europe? N'y a-t-il pas des limites aux droits des belligérants et à la patience des neutres? A l'origine, le Nord lui-même était loin de prétendre que nous fussions nous soumettre à subir tout ce que nous ont coûté ses efforts pour subjuguer le Sud. "Laissez-nous faire pendant deux mois, pendant trois mois, jusqu'à la fin de la campagne, jusqu'aux gelées, jusqu'à ce que les pluies permettent à nos canonnières de pénétrer dans l'intérieur." Ainsi s'exprimait M. Seward, et nous avons patienté, nous avons enduré la disette, et nous voyons reculer plus que jamais le terme qu'il nous promettait. Cette situation ne saurait se prolonger indéfiniment.

VINS, SARDINES, &c.— MM. Lanata frères viennent de recevoir de Bordeaux un grand assortiment de vins rouges et de sardines.—Voir aux annonces.

MAGASIN DE CUIRS— On verra aux annonces que le magasin de cuirs établi autrefois à l'angle des rues Washington et Tchoupitoulas, vient d'être transféré, au No 60 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS.—Tirrell contre Bosworth.—M. Durant a demandé une nouvelle audition de cause, M. Morgan s'y est opposé. M. Durant a cité un cas où les expéditeurs, ayant été empêchés par les autorités légitimes de débarquer une cargaison, obtinrent un décret qui leur accordait le montant du frêt et en rendait responsable le consignataire rendant. Le juge Morgan a rendu le même décret dans une cause de ce genre. M. Durant a cité deux autres cas où l'exception à la règle générale au sujet des connaissements est reconnue. Cette exception se présente ici, a-t-il dit. Les agents d'un gouvernement qui n'est point reconnu empêchent que la cargaison fût livrée. La Cour Provisoire, établie par un gouvernement qui refuse, absolument de reconnaître celui-ci qui n'est reconnu par aucune autre puissance, ne saurait sanctionner aucun acte contre un citoyen des Etats-Unis.

M. Morgan a répliqué que le contrôle des expéditions sur le navire ou la cargaison cessa du moment où l'*Alabama* fut pris à l'embouchure du Mississippi. Le gouvernement des Etats-Unis, n'ayant pas ouvert le fleuve, ses citoyens devraient en subir les conséquences. Pourquoi le défendeur, bien qu'il soit rebelle, assumerait-il la responsabilité? il était au pouvoir des Confédérés. Ceux qui avaient pris le navire en eurent ensuite le contrôle, les expéditeurs ne pouvaient rien faire, ne firent rien ensuite. L'usage veut qu'il faut que la cargaison soit livrée pour que le frêt soit dû. Si le capitaine du navire avait dit au consignataire : "voici votre place" et qu'elle eût été refusée, M. Bosworth aurait été responsable du frêt, mais il ne l'a jamais offert et ne l'a jamais livrée.

M. Bosworth a répondu à M. Durant, n'était point forcé d'acquitter le montant du frêt; il l'a acquitté volontairement et avec empressement. Le capitaine l'avait averti de ne point le faire, il aurait dû par conséquent attendre qu'il y fût obligé et il n'a même pas eur que la somme ne lui ait pas été remboursée.

Le juge ne s'est pas encore prononcé sur le point de droit.

Leitch contre Roussell.—L'affaire a été appelée.

COUR PRÉVÔTALE—*Mercredi matin*—Louise Balfour a été condamnée à l'amende pour avoir bu dans un café. Le magistrat a requis les policemen d'arrêter les garçons qui donneront de la boisson aux femmes.

C. Westfield, jeune marin, qui a insulté des watchmen et a voulu se servir d'un couteau contre eux a été condamné à vingt piastres d'amende et à un mois de prison.

S. Gallagher, jeune garçon, accusé d'avoir volé deux pièces de toile à M. Gegalyitch s'est reconnu coupable. Peter Warner, qui avait acheté de lui les deux pièces pour huit piastres (elles en valaient trente huit) et son garçon de buvette qui avait trempé dans l'opération ont été condamnés à deux mois de prison. Gallagher leur tiendra compagnie. Il paraît qu'il devait les huit piastres pour des coups aux huîtres, etc.

Nelson Johnson, mulâtre à la mine insolente, a été condamné à vingt piastres d'amende et un mois de prison. Il avait assommé un jeune nègre aux écuries de French.

Un charretier qui n'avait pas de licence a dû acquitter une amende de vingt cinq piastres.

Tom Conner et Tom Murphy ont été condamnés, le premier à un mois et le second à deux mois de prison. Ils ont essayé de vendre à un bijoutier une pièce d'argenterie qu'ils avaient volée.

ENQUÊTE.— M. Beach a pratiqué la levée du corps de M. Victor Rue, dans une maison du coin des rues St-Jean Baptiste et Mandeville. Verdict, maladie de cœur.

M. Rue est né à St-Domingue et avait 80 ans.

MORTALITÉ—Le bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié hier, qu'il y a eu 95 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans la semaine expirée le 1er du courant.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont les affections pulmonaires et la fièvre typhoïde.

Lieux de naissance—Autriche, 1; France, 6; Allemagne, 6; Hollande, 1; Irlande, 8; Etats-Unis, 50; Indes Occidentales, 2; non déclarés, 21.

Il est mort 10 nègres et 15 mulâtres.

EDITION D'HIER SOIR.

Le parti démocrate et l'opinion du Sud.

Aux ouvertures faites par le parti démocrate de divers Etats libres, dit l'*Evening Post* de New York, le parti de la sécession a répondu par les professions de foi suivantes, extraites des différends journaux du Sud ou faites au Congrès confédéré.

Quand même le Nord nous permettrait d'écrire la constitution nous-mêmes et nous donnerait toutes les garanties que nous pourrions désirer, nous préférerions encore être sous le gouvernement de France ou d'Angleterre" (*Richmond Dispatch*.)

Nous demandons un armistice, crient les partisans de la paix au Nord et M. Foote leur dit: Le gouvernement des Etats Confédérés ne pourrait consentir à négocier en aucun cas sur la suspension des hostilités, à moins que ce ne fut sur la base d'une reconnaissance formelle et absolue de leur indépendance.

Ayons une convention de tous les Etats à Louisville, demandent les hommes de l'Ouest; mais le *Richmond Enquirer* déclare que:

Les avocats de la paix au Nord feraient aussi bien d'exclure de leur programme la proposition ridicule de convoquer une assemblée de conférence avec le Sud. Le Sud, en aucun cas, ne peut consentir à une réunion.

Nous ferons entrer les Etats de l'Ouest dans la Confédération du Sud, s'écrient les ennemis de l'abolitionisme. Ce à quoi l'*Atlanta Intelligencer* répond dans les termes suivants :

L'admission de quelque Etat libre dans notre union serait pour nous non seulement une chose repugnante, mais encore la continuation du mal qui a causé la guerre et dont nous cherchons à nous délivrer en combattant.

Cessez de vous battre, faites un armistice.—Retirez vos armées des Etats séparés, dit Vallandigham au congrès fédéral, et le *Richmond Enquirer* comprend la proposition du représentant de l'Ohio comme

Un moyen d'arriver à la séparation finale des Etats, à la destruction totale de l'Union et à la triomphante reconnaissance de l'indépendance des Etats Confédérés.

Le *Richmond Dispatch* traite Brooks et Vallandigham comme des fous, puisqu'ils croient à de certaines choses, et dit que la colonisation anglaise, le vasselage français, le servage russe, serait préférables à toute association quelconque avec les fédéraux:

"Nous ne voudrions pas nous réunir à eux quand même ils consentiraient à occuper la position de dégradation à laquelle ils veulent nous réduire. Nous ne voudrions pas tenir les Etats du Nord même à titre de provinces. A ce sujet il n'y a pas même une ride sur la surface du sentiment du Sud."

Le *Richmond Enquirer* va plus loin encore et dit :

Les Etats séparés n'accepteront jamais quelque combinaison de restauration que ce soit que l'ingéniosité ou la subtilité de l'homme pourrait tracer ou même imaginer. Toute la race yankee se jetterait demain dans la poussière et nous prierait d'être son maître, que nous n'en voudrions pas même pour esclave.

Et Jefferson Davis a dit dans son discours à Jackson

Si l'on vous proposait une combinaison quelconque avec des hyènes ou des yankees, je suis sûr que chaque Virginien dirait: Donnez-nous les hyènes.

D'où l'*Evening Post* conclut que le parti démocrate, le parti conspirateur ou le parti de la paix, perdent leur temps à faire des avances au Sud. Suivant le *Post*, ces avances ne seront jamais accueillies sans la reconnaissance absolue des Etats Confédérés comme base de toute négociation.

PROCHAIN CONGRÈS—On lit dans le *Courier* de Buffalo :

De récentes informations venues du New Hampshire ne laissent aucun doute sur le succès du parti conservateur aux élections d'Etat de mars. Un gouverneur démocrate, une législature et trois membres du congrès démocrates seront élus suivant toute probabilité. Les élections du Connecticut promettent aussi un triomphe complet au parti conservateur. On est à peu près assuré que le prochain congrès aura une majorité anti-radicale.

CONVOCATIONS MANQUÉES—Le parti démocrate n'a pu nommer son candidat pour la place de gouverneur dans le Kentucky, la force armée s'étant opposée à toute réunion conventionnelle de ce genre. Le parti démocrate n'a pu mener à bien ses réunions dans l'Illinois, le sénat de cet Etat ayant été obligé de s'ajourner faute de quorum. Il reste les résolutions démocratiques de l'Indiana, celles du New Jersey et la convocation à New York pour le 8 mars, de tous les démocrates élus au prochain congrès. L'objet de cette réunion est d'avoir une conférence générale sur la politique à suivre par le parti démocrate au sujet de la guerre et aussi sur la manière dont la guerre est conduite par l'administration actuelle. Cette réunion aura-t-elle lieu et le gouverneur Seymour maintiendra-t-il dans son Etat le programme politique qu'il a lancé avant son élection? C'est ce que nous saurons dans une quinzaine de jours et beaucoup plutôt peut être si les journaux du Sud ne nous font pas défaut.

Flotte fédérale du Mississippi.

L'appréciation suivante sur la force de *Queen of the West* et de l'*Indianola*, canonnières fédérales prises tout récemment par les Confédérés, est due au *New York Times* qui faisait grand cas de ces bateaux apparemment et qui sera surpris, sans doute, d'apprendre leur perte.

Le plus brave bélier de notre flotte de l'ouest, le *Queen of the West* est toujours mouillé au dessous de Vicksburg, se reposant de sa course merveilleuse au bas du fleuve, et nous apprenons ce matin que le nouveau Monitor *Indianola* a passé devant les batteries de Vicksburg et tient maintenant compagnie au *Queen*. Nous ignorons si ces deux steamers prendront part à l'attaque contre Vicksburg: mais ils pourraient être employés, immédiatement dans une œuvre importante. Ils sont amplement suffisants pour nettoyer le Mississippi et ses tributaires de toute sorte d'embarcations rebelles et de tous les bateaux à vapeur qui portent des vivres aux rebelles de Vicksburg et de Port Hudson, soit qu'ils viennent du Texas par la Rivière Rouge, soit qu'ils viennent de la Basse Louisiane par l'Atchafalaya. Le *Queen of the West* a brûlé lui même trois de ces bateaux et détruit une grande quantité de provisions; il a pris en outre la ville de Vandalia avec une force de sept matelots. Mais l'*Indianola* est de beaucoup supérieur au *Queen*. Il appartient à la classe des Monitors qui ont été construits dans les eaux de l'Ouest et ressemble beaucoup, à nos monitors de mer dans ses traits principaux.

Les rebelles n'ont rien qui puisse lui résister au moment. Le fameux bélier blindé *City of Vicksburg* ne pourrait pas même se défendre contre le *Queen*, et il a dû chercher refuge derrière nombre de barges. On a rapporté que les rebelles étaient à construire trois bateaux blindés sur la rivière Rouge. Mais nous pensons qu'il est plus probable qu'ils sont à en bâtir 300 dans le grand désert du Sahara. On a dit encore que la rivière Rouge est barrée par un radeau dans la partie inférieure de son cours, de manière que les rebelles puissent s'y ouvrir un passage à volonté.

Mais quand cela serait, quand bateau d'approvisionnement ne pourrait venir de ce côté-ci du radeau ou de la rivière, si une ou deux de nos canonnières étaient à croiser dans le bas Mississippi. Nous ne voyons pas que ces deux steamers, le *Queen* et l'*Indianola* puissent rendre un plus important service que celui que nous venons d'indiquer et nous présumons que le gén. Grant les emploiera dans ce but.

DE MEMPHIS.

Dans une correspondance adressée de cette ville à la *Tribune* de New-York sous la date du 16 février, nous remarquons les passages suivants :

La position de l'armée du Mississipi est toujours dans la situation dont ma dernière lettre vous a entretenu et il n'est pas probable qu'un changement immédiat ait lieu. La crue des eaux a occasionné des crevasses dans les levées du Mississippi et à causé une inondation jusques dans le centre de nos campements. Ces inondations ont engendré des maux extraordinaires parmi les soldats, des pleurésies, des fièvres, des pneumonies. On répare les levées, cependant, et le nombre effet des eaux ne sera que temporaire.

Les maladies continuent à régner dans l'armée, bien que les cas soient plus rares qu'il y a quelques semaines. On oppose à la diarrhée des remèdes convenables et ce mal prosaïque est sur son déclin. Le temps a été très pluvieux et l'atmosphère très humide dans le voisinage de Vicksburg depuis que nos forces s'y trouvent, et ces causes, jointes à la manière misérable et irrégulière de vivre des soldats, ont eu de sérieuses conséquences.

Si mauvais qu'ait été l'état sanitaire de l'armée, il a été cependant fort exagéré par quelques personnes. Mais je pas entendu dire et n'ai je pas vu publié que mille hommes mouraient par jour là bas? C'est grossièrement faux qu'il ne serait pas nécessaire de relever l'assertion pour quiconque aurait le moyen d'avoir une connaissance des faits. Le ciel sait que la vérité est assez triste sans qu'on fasse un tableau plus sombre en y ajoute quelque chose à la désolante réalité.

RÉCITS ROMANESQUES—L'*Express* de Petersburg raconte de Stonewall Jackson une histoire assez curieuse, si elle était vraie. Ce journal prétend que le célèbre général s'est rendu par des sentiers perdus à Fairfax, seul et sans escorte. Dans ce village, il se serait habillé comme le premier venu des citoyens, et serait allé à Washington, où il serait logé à Willard's Hotel, se donnant pour un pasteur de la Nouvelle Angleterre et causant avec MM. Sumner, Stevens et autres, qu'édifiaient son fanatisme abolitioniste et sa piété puritaine. Après un séjour de quelques jours dans la capitale du Nord, Jackson, muni d'une passe signée par M. Stanton, aurait été à Winchester où se trouvent des personnes qui lui sont très proches. Là, le chef confédéré, reconnu par un soldat unioniste qui avait été son prisonnier, aurait dû chercher son salut dans une prompte fuite, et n'aurait regagné ses quartiers de la vallée du Rappahannock qu'à travers mille dangers dans les Montagnes Bleues, la chaîne de la Shenandoah etc., etc. Plusieurs fois, il faillit être enseveli dans la neige.

Le *Rebel* de Chattanooga raconte de Morgan une aventure qui ressemble fort à celle que nous rapportons de Jackson, en en laissant la responsabilité à l'*Express* de Petersburg. Seulement, au lieu d'être allé comme son collègue de la Virginie à Washington et à Winchester, Morgan se serait rendu à Louisville et à Cincinnati. Il s'agit probablement de la même histoire que le *Rebel* de Chattanooga, pour plaire à ses lecteurs, aura appliquée au héros favori des populations tennesséennes.

MÉDIATION—L'*Evening Post* prétend, d'après une autorité qu'il n'indique pas que la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, contenant l'offre de médiation, a été expédiée à l'insu de M. Slidell qui a été piqué de cette négligence et n'a pas été très satisfait des termes de la proposition. Mais les opinions de M. Slidell, remarque le *Post*, ne peuvent pas avoir une grande conséquence en pareille situation.

INVENTION POUR ENLEVER LES TORPILLES—Il y a eu plusieurs expériences au Navy Yard de Washington, en présence du Président et d'autres fonctionnaires distingués, faites avec une machine appelée "Alligator" et inventée par un officier de marine. Cette machine doit opérer sous l'eau pour écarter les torpilles et autres obstructions. Une cloche à plongeur fait partie de l'appareil.

AFFAIRE DU DR WILMER—La commission, composée des généraux Hitchcock et Van Alen, qui a été nommée pour examiner l'affaire du Dr Wilmer, ci-devant recteur de l'église de St-Mark à Philadelphie, a terminé sa tâche et envoyé son rapport au secrétaire de la guerre. Le docteur en théologie Wilmer avait été arrêté à l'embouchure du Rappahannock, au moment où il essayait de violer le blocus, de concert avec deux vagabonds de la noblesse anglaise, ayant sur lui des documents de Jefferson Davis qui l'accréditaient comme représentant de l'église du Sud. Il est accusé non seulement de trahison, mais encore d'espionnage, dit la correspondance de Washington où nous trouvons cette nouvelle.

EMIGRATION.—Les ouvriers cotonniers de Blackburn, Angleterre, ont adopté une adresse au peuple des Etats-Unis, exprimant le désir d'émigrer en Amérique et suggérant que de futurs efforts pour les secourir prennent une forme propre à les encourager dans cette expatriation.

ESPAGNE.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

On annonce que le nouveau cabinet espagnol, après les explications qu'il a données aux Chambres, est décidé à provoquer un vote décisif de leur part. Déjà un député, M. Rivero, a demandé l'autorisation d'interpeller les ministres sur leur politique générale. La question de confiance sera donc tranchée très prochainement. On prétend, en outre, que l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantes, veut revenir sur les affaires du Mexique pour établir qu'il ne s'est pas rétracté dernièrement. Cette justification personnelle est d'un très mince intérêt après la production des pièces diplomatiques où la conduite de M. Collantes apparaît sous des aspects si divers. Quant au général Prim, s'il ne se propose pas de rentrer dans ce débat épuisé, on lui prête l'intention de députer à M. Olozaga la conduite et le commandement du parti progressiste.

Nos correspondances particulières de Madrid annoncent que c'est M. Isturitz qui sera nommé ambassadeur d'Espagne auprès de la cour des Tuileries. M. Isturitz, président du conseil d'Etat, est, avec M. Martinez de la Rosa, un des doyens du parti libéral modéré, et il a joué un grand rôle dans les assemblées législatives de son pays.

PRUSSE.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

La discussion de l'adresse à la Chambre des députés prussiens, qui a commencé mardi, paraît avoir été très vive. Après le discours de M. de Bismarck, dont nos lecteurs connaissent l'analyse, le comte Schwerin, ministre de l'intérieur en 1861, membre de la fraction de Vincke, a protesté contre la théorie constitutionnelle du président du conseil en termes chaleureux qui ont soulevé à plusieurs reprises les applaudissements de l'assemblée. D'après une correspondance de Berlin, le ministère, malgré l'ardente hostilité de la majorité des députés, n'aurait aucunement le projet de dissoudre la Chambre. Il attendrait sa force du temps, et en conséquence il resterait.

NOUVELLES D'ORIENT.

Voici le hatt impérial que le Sultan a adressé au nouveau vizir :

"Mon illustre vizir,

"Il est superflu de dire que les causes qui doivent contribuer au bonheur et à la puissance de l'empire ottoman sont de diverse nature. L'une d'elles est que tous les sujets sans distinction de race ni de classe soient également traités, qu'ils jouissent du bienfait de la justice et de la sécurité, et que l'exécution des lois ait lieu partout et pour tous.

"Vient ensuite le développement de l'agriculture et du commerce, qui sont les bases de la richesse et de la prospérité des nations.

"Il faut aussi maintenir en bon état les forces de terre et de mer, qui sont la sauvegarde de la puissance et de la tranquillité des peuples civilisés.

"En outre, il est nécessaire d'établir une exacte balance des recettes et des dépenses, et, en se gardant de porter atteinte aux mesures destinées à relever le crédit, qui est l'âme des finances, il importe de travailler à l'accomplissement de ces mesures.

"L'exécution de toutes ces choses dont être, Dieu aidant, le premier soin des fonctionnaires, et une égale attention devra être donnée à chacune d'elles.

"J'examinerai avec mes ministres ces diverses questions, séparément, en ayant soin de proportionner les dépenses aux besoins réels.

"Je désire que l'on me remette directement des rapports exacts sur toutes les décisions qui seront jugées opportunes.

"Le principal objet de ma pensée est la sécurité et la prospérité de mon gouvernement et de tous mes sujets. Je veux absolument que mes ministres et tous les fonctionnaires marchent avec zèle et fidélité dans la voie que je viens de tracer."

Les journaux de Munich rapportent la lettre suivante adressée par le roi Max de Bavière à M. de Cramer Klett de Nuremberg, à l'occasion de l'ouverture du pont fixe sur le Rhin à Mayence, construit par ce grand industriel :

"C'est avec une grande satisfaction que j'ai appris l'éclatant succès que vous avez eu à Mayence par la construction du nouveau pont de chemin de fer sur le Rhin, près de cette ville.

"Par cette entreprise vous n'avez pas seulement obtenu la consécration irréfutable du système qui en fait la base, mais encore vos établissements ainsi que leur habileté et leur expérience, ont remporté un nouveau triomphe des plus importants.

"En vous félicitant à cet égard, je reste, avec toute considération, votre bien dévoué roi, "MAX."

"Munich, le 9 janvier 1863.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FÉVAL.

IV.

LE TRIPLE PASSEPORT.

Cependant le boxeur et le buveur d'ale ne répondaient point. L'inconnu poursuivit :

—Mes camarades, j'ai de la besogne ce soir, et je trouve que, pour de vieilles mains, vous êtes bien longtemps à choisir entre votre fortune et la potence.

—Ils a menacés, se dit Ned Knob; il faut être un rude compagnon pour menacer Noll Green et Dick, de Lochabert !

—S'il s'agissait de travailler ensemble, gronda en ce moment l'avaleur de bière, mais Noll ici, moi là......

—Comment sera-t-on payé? demanda le boxeur.

—Cent livres à chacun, comptant, à l'instant même. Quatre cents livres à Paris, une fois la besogne faite!

—A Paris, répéta le petit clerc.

Puis il ajouta en lui même :

—Mille livres! Que peut-on payer mille livres à ceux-là qui mettraient le feu à Londres pour dix guinées?

—C'est que voyez vous, maître, dit Noll avec répugnance, j'ai déjà essayé de partir. Ce misérable coquin de Temple a des hommes sur les paquebots maintenant!......

—J'ai failli tomber dans ¶1 guêpier! s'écri Dick, il a toute une meute qui rode autour du pont de Londres...... Impossible de s'embarquer!

—Nous nous moquons du pont de Londres, mes camarades, répliqua l'étranger, et nous n'avons que faire des paquebots. J'ai une jolie barque là bas, sous Blackfriars.

—Pour traverser la Manche? se récrièrent à la fois les deux bandits.

—N'avons-nous pas fait mieux que cela une fois en notre vie, là-bas, à Sydney?.... Mais ce n'est pas pour traverser la Manche, c'est pour descendre la Tamise avec le jusant, tout doucement et sans vous gêner, jusqu'à la pointe d'Exmouth, sous Green Wich. Il y a là un sloop-monsieur qui fait le voyage pour le pont d'Angleterre et la coutellerie. Votre passage est payé, toi, Noll, jusqu'à Audresolle, de l'autre côté de Calais, toi, Dick, jusqu'à l'anse d'Alikerque, au sud d'Ostende.... Et voici les passe-ports pris à l'ambassade de France et à la légation des Pays Bas.

—Peste! peste! se disait Ned, j'espère que voici une affaire dans les règles!

Il entendit qu'on battait le briquet tout près de lui. Une allumette soufrée toucha l'amadou et s'enflamma. A cette lueur soudaine, Ned entrevit ses deux amis avec un troisième personnage vêtu de noir et dont le visage disparaissait entièrement, sous les larges bords de son chapeau de quaker.

Dick tenait à la main un paquet d'allumettes. L'étranger avait entre ses doigts effilés et blancs deux passe-ports qu'il était en train de déplier.

—Les signalemens, reprit-il, sont faits de manière à ganter tout le monde; voici votre feuille de route, Noll, et je puis jurer que vous n'en avez jamais eu de si bonne...... Vous êtes comte là-dessus, mon garçon, et vous comprenez qu'il faudra vous habiller et vivre en conséquence.... Comte de Belcamp, m'entendez-vous?

—Comte de Belcamp, répéta le boxeur comme font les enfans pour se mettre une leçon dans la tête.

Ned tressaillit à ce nom et ses yeux de chat brillèrent.

—Le mari d'Hélène Brown s'appelait le marquis de Belcamp! pensa-t-il. A l'étude, nous avions ce dossier-là!

—Comte Henri de Belcamp, reprit le Quaker d'une voix distincte et lente, fils d'émigré français, élevé en Angleterre.... répétez!

Noll obéit.

—Répétez aussi, Dick!

—Comment! la même chose? s'écria l'avaleur de bière étonné, tandis que le Quaker lui tendait le second passe port. Est-ce que Noll et moi nous serons le même homme?

—La même chose, répondit l'étranger tranquillement; vous serez le même homme.

Et en effet, à la lueur renouvelée de l'allumette, Ned Knob put lire à la fois sur les deux passe-ports : Comte Henri de Belcamp.

Le boxeur et l'avaleur de bière répétèrent ensemble et laborieusement :

—Comte Henri de Belcamp, fils d'émigré français....

Et tous deux ajoutèrent avec un gros rire :

—C'est drôle!

—Je promets bien que je verrai clair dans tout cela, se dit le petit clerc qui avait la fièvre. Il colla sa tête au barreau du soupirail.

—Et après? interrogea le Quaker.

—Le bateau Blackfriars, répondit Noll.

—Le smugleur à Exmouth, au delà de Greenwich, ajouta Dick.

—Moi, à Audresolle.

—Moi, dans l'anse d'Alikerque.

—De là, reprit le boxeur, nous partons moi, pour....

—Assez! interrompit le Quaker, je suis bien certain que vous n'oublierez pas le reste.

C'était le reste précisément que le petit clerc aurait voulu savoir!

La dernière allumette s'éteignit. Ned entendit que l'on maniait des pièces d'or.

En route! dit l'étranger.

—Pas ce soir, je pense, maître Tom! se récria le boxeur.

—Tom! répéta Ned, Tom Brown!

Puis, comme si un trait de lumière l'eût frappé.

—Je savais bien que j'avais entendu cette voix là. Il ne me reste qu'à voir le visage.

—Laissez nous au moins rentrer au Sharper's pour cinq minutes, reprenait en ce moment l'avaleur de bière, le temps de dire un mot à Ned Knob.... On a des femmes!

—En route! répéta impérieusement le Quaker.

Ned n'eut que le temps de se jeter dans les décombres. Nos trois compagnons sortirent du cellier par le fond et passèrent devant lui pour gagner la ruelle. L'étranger, plus grand et plus svelte, enveloppé dans un manteau noir dont le collet rejoignait les bords de son chapeau, marchait entre Dick et Noll. La nuit était très sombre. Ned ne put voir sa figure.

Ils prirent à droite du Sharper's et descendirent tous les trois vers la Tamise, au travers du réseau de petites rues qui faisaient de ce vieux quartier une véritable forêt noire.

Ned quittant sa cachette avec précaution, les suivit à vingt ou trente pas de distance.

Pendant la route, nos trois compagnons échangèrent à peine quelques paroles à voix basse. Au moment où ils atteignaient le rivage, dans Blackfriars, au bout d'une allée droite et sombre, Ned, qui les serrait de plus près en se glissant le long des murs, put saisir quelques mots.

—A quoi bon une lettre, puisque nous ne savons pas lire? demandait Noll.

—La lettre ne contiendra rien, répliqua le Quaker, rien que du papier blanc, mais elle parlera d'elle même. Quand vous la recevrez, cela voudra dire entre dix heures et minuit ce soir!

—Et jusque-là!

—Bien vivre et attendre

Le Quaker, prenant les devans, suivit un manteau parmi la grève, encombrée d'embarcations de toute sorte, depuis la lourde et monumentale gabarre jusqu'au squif léger qui rase l'eau sans laisser de sillage, construit qu'il est pour porter un cargaison de joyeux promeneurs aux pelouses de Richmond.

Le bonhomme au large chapeau descendit bientôt vers une de ces escaliers qui vont à l'eau et on vit un fanal luisant à sa chaîne une élégante embarcation de pêche, pourvue de ses avirons. La mer se retirait. Noll et Dick montèrent dans la barque.

—Le comte Henri de Belcamp, dirent-ils, encore une fois tous les deux

—Et ne bougez pas tant qu'on ne vous aura reçu la lettre blanche!

—Entendu. A bientôt!

—A bientôt, l'heure désignée, répliqua le Quaker en leur envoyant un signe d'adieu. Bon voyage!

La barque glissait déjà sous les amarres pour gagner le chenal. Le Quaker remonta tranquillement les degrés. Ned essaya de l'envelopper d'un regard, en ce moment où il se présentait de face, mais le rebord de sa Tamise ne brillait que comme celle de la Seine, et il y avait toujours d'ailleurs le grand chapeau et le manteau.

—Quand je devrais le suivre jusqu'en enfer se dit Ned furieux, je verrai ton visage!

Le Quaker, au lieu de rentrer dans la ruelle, tourna vers le pont. A l'angle du débarcadère, il y avait un élégant tilbury qui stationnait, gardé par un jeune homme très pâle et d'apparence mélancolique. Le Quaker sauta sur la banquette, et le cheval ardent lit feu des quatre pieds, laissant au bas de la berge le petit clerc abasourdi.

—Richard, dit celui que nous appelons le Quaker, au pâle jeune homme qui tenait les rênes, le séjour de Londres est désormais dangereux pour vous.

Les rênes tremblèrent dans les mains du jeune homme, qui répondit :

—Avez vous donc appris quelque chose de nouveau, James?

—J'ai travaillé pour vous tout le jour, Richard Thompson, et Dieu m'est témoin que je vous crois innocent, malgré les apparences qui vous accablent.

—Oh! soyez béni, et que le ciel vous récompense, ami généreux!

—Mais tout est contre vous, mon pauvre Thompson, il ne manque rien dans les papiers de la Hortolozzi, sinon la reconnaissance constatant la dette de Fanny Thompson, votre mère. Ceci est capital! il faut fuir.

—Sans revoir Suzanne! balbutia le jeune homme dont la tête s'inclina sur sa poitrine, tandis que ses mains abandonnaient les rênes.

—Soyez homme, Richard! dit le Quaker, qui prit les rênes et arrêta la voiture à l'entrée d'une maison de modeste apparence, située à l'entrée de la Strand, et sur la porte de laquelle était une plaque de cuivre portant ces mots : *Office de M. Wood.*...... Nous sommes de la même taille et du même âge, nos cheveux et notre barbe ont la même couleur, vous savez que ma bourse est à vous; je vous donnerai mes propres papiers, s'il le faut...... Et comptez sur moi pour votre enfant!

Richard Thompson l'embrassa, les larmes aux yeux et souleva le marteau de cette porte où était la plaque de cuivre.

Un coup de fouet enleva le cheval, le tilbury bondit de nouveau sur le pavé, tournant Charing Cross et enfilant Piccadilly. Au delà de Hyde-Park-Corner, entre les hôpitaux et Cadogan square, une maison toute neuve s'élevait, surmontée de cet appendice pyramidal, aussi commun aujourd'hui qu'il était rare en ce temps: une cheminée à vapeur. La maison était grande et d'apparence opulente, elle devait abriter quelque large industrie. Au fronton, sous un cadran éclairé, le nom du maître brillait en lettres d'or: PERCY BALCOMB ET Co.

Le Quaker sauta sur le trottoir. A Londres, chaque visiteur dit sa qualité d'avance par l'accent qu'il donne à son coup de marteau. Il y a une gamme que, sans l'avoir apprise, tout le monde sait et qui descend, par tons et demi-tons, du fulgurant appel de Sa Grâce, milord duc, jusqu'au caressant grattage de la pauvre chose (*poor thing*) qui vient demander six pences. Le coup de marteau du Quaker fut net, clair et impérieux.

La porte s'ouvrit aussitôt. Le Quaker fut introduit dans un cabinet de travail, vaste comme un salon, où plusieurs tables étaient couvertes de dessins et de plans. Sur le bureau qui occupait le centre du cabinet, plusieurs lettres adressées à Percy Balcomb et Co étaient encore cachetées et attendaient l'œil du maître.

Le Quaker en déchira les enveloppes. Il donna un coup d'œil à chaque lettre et sonna. Un gentleman parut au seuil d'une porte latérale.

—Quoi de nouveau, Perkins? demanda le Quaker.

—Rien de bon, milord...... Les ingénieurs sont contre ma machine de huit cents chevaux, et disent que c'est aussi impossible à construire que la tour de Babel!

—Etes-vous sûr de vous, Perkins?

—Oui, milord.

—Alors, laissez dire les ingénieurs et choisissez seulement les meilleurs ouvriers du Londres.

—Les ingénieurs demandent si votre seigneurie compte équiper une flotte de guerre......

Le Quaker eut un grave sourire.

—Avez-vous des nouvelles de la côte d'Afrique? interrogea-t-il.

—Oui, milord...... les choses marchent à peu près en rivière de Conango, mais il faut que les bois soient apportés de l'intérieur, et les noirs sont un fâcheux voisinage. Un navire du port d'une frégate de premier rang, tel que votre seigneurie a eu la fantaisie de le commander, aurait coûté juste moitié moins au chantier américain.

—Et la réponse de Mobile?

—Très précise, celle là! Les Yankees ne se font jamais prier pour gagner de l'argent! Nous avons les devis, par livres, sous et deniers pour tout l'armement, depuis les canons de 48 jusqu'aux haches d'abordage...... Les trois bricks sont sur chantier...... Vous aurez quatre millions à payer au mois de juin, milord.

—Nous serons en mesure, Perkins.

—Et quatre autres millions au mois de juillet, si vous faites l'affaire au Conungo.

—J'ai fait l'affaire, Perkins, et je payerai.

Le gentleman s'inclina.

—Milord, reprit-il, il nous faudrait trois mille cinq cent livres à l'escompte, cette semaine.

Le Quaker rouvrit une des lettres éparses sur la table, et en retira des effets de commerce qu'il examina.

—Voici trente-huit mille florins autrichiens sur M. de Rothschild, dit-il.

—De Prague? murmura Perkins. Avec l'argent que vous avez eu de Prague depuis douze mois, vous auriez gagné un million sterling à construire des machines de 100 et 150 pour le commerce.

Le Quaker se leva et tendit la main au gentleman.

—Nous venons de loin, Perkins, dit-il, nous allons plus loin encore. Ce n'est pas pour gagner un million sterling que la maison Percy Balcomb a été fondée....

A une heure de là environ, James Davy, portant ce costume élégant et décent que nous lui avons vu au bureau de police, mentait les escaliers sourds et recouverts d'un moelleux tapis du grand hôtel de Buckingham, dans Grosvenor square. Un valet en livrée l'attendait à la porte du principal appartement du premier [redacted] mes excuses, dit-il en français; je serais particulièrement honoré d'avoir son nom sur mon album.... Dieu merci! l'Angleterre est un pays libre.... mais ce Gregory Temple, l'intendant supérieur de police, s'embarrasse peu de la constitution.... et l'on exige les passeports des voyageurs venant de l'étranger, depuis cette malheureuse affaire de la signora Bartolozzi.

James Davy tira aussitôt son portefeuille et tendit au maître de l'hôtel son passe-port, chargé de cachets de chancellerie. Pendant que l'autre dépliait le papier, il prit la plume et écrivit sur le registre :

"Comte Henri de Belcamp."

—Comte Henri de Belcamp! lut tout haut et respectueusement en tête du passe-port le maître de l'hôtel. Je rends grâces à votre seigneurie.

Il salua et se retira après que sa seigneurie lui eut ordonné de faire servir le souper chez madame la comtesse de Belcamp.

Sa seigneurie traversa ensuite le salon et entra dans la magnifique chambre à coucher de madame la comtesse. Au fond de l'alcôve, parmi les flots de dentelles qui bouillonnaient autour de l'oreiller, apparaissait et souriait dans le cadre de ses admirables cheveux noirs la tête charmante de Sarah O'Neil, la belle Irlandaise.

FIN DU PROLOGUE.

(*A continuer*)

Décédée hier à 10 heures, P. M., MARGUERITE, fille de Paul Emile Théard et d'Athénaïs Pilié, âgée d'un an. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, Jeudi, à 4 1/2 heures, P. M. Son corps est exposé chez Mme Vve. J. T. Roman, rue Royale, entre Dumaine et Ste. Anne.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mercredi soir, 4 mars, 5 heures P. M.

COTON—Il s'est vendu, aujourd'hui 6 sacs de peu de valeur à 90, 8 sacs de low middling à 70; et 2 sacs et 1 grand panier de middling à 78c. A l'encan, 4 balles coton sale du Mexique et 5 balles de qualité non annoncée, à tiers le livre.

MELASSE—Demande animée, mais faible stock. Il s'est vendu 500 barils de première main, en un grand nombre de lots, à une forte hausse. Ancienne récolte, 30 à 35c; récolte de la nouvelle récolte, 40 à [illegible]. A l'encan, 252 barils dont 15 à 38c, 20 et 34 à 41, 30 et 42 et 111 à [illegible].

SUCRE—Marché animé et faible approvisionnement. Les transactions comprennent 200 boucauts, en plusieurs lots, à une nouvelle hausse de 1/4c par livre. Fully fair à prime de l'ancienne récolte, 10 1/2, choix, 11c. A l'encan, 16 boucauts dont 1 à 5 1/2, 10 à 6, 10 et 17 à 6 1/4 [illegible].

FARINE—Un lot de 500 barils de superfine a été vendu à des conditions particulières.

ALCOOL—Un petit lot à 62 le gallon.

GRAISSE—On a refusé 11 1/2c la livre d'un lot de 50 tierçons.

FOIN—Détail, $50 la tonne.

MAIS—Un lot de 200 sacs de jaune a été vendu $1 50 le boisseau.

FRET—Navires à voiles pour les ports du Nord prenant du sucre à $4 le boucaut et la mélasse à 75c le baril.

—Ventes à l'encan aujourd'hui 16 barils pommes de terre à $3 19; caisses café moulu à 10 à 14, et 10 1/2 vin rouge à $3 56.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 3 mars 1863.

Arrivé hier—de bœufs, 75 moutons et 55 veaux. Stock vendu 37 bœufs et 53 veaux. Stock à vendre, 122 bœufs, 47 moutons, 47 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net..............	25 cts.
" "	20
" "	15
Veaux, 1re qualité, par tête..............	$25 à $30
" 2e qualité, par tête..............	[illegible]
Cochons, par livre gr..............	[illegible]
Moutons, suivant la qualité, par tête..............	[illegible]
Vaches à lait, par tête..............	nominal.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

ARRIVÉS HIER.

Steamboat Sea Robinson, de Baton Rouge.
Steamboat Frank Mumford, de Baton Rouge.
Goëlette Renaissance, de la Côte.

EXPÉDIÉS HIER.

Navire Unbanted, Tey, New York.
Barque Emblem, Ren..., New York.

ATTENTION.

Voir les annonces de M. R. T. Montgomery, encanteur, pour aujourd'hui.

☞ Le Sucre [illegible] vendu aujourd'hui, à onze heures, à l'encan du fonds et de l'installation d'un magasin de cuirs, situé rue Royale, No. 75, Deuxième District.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de tout le stock de M. V. Amar, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, aux salles d'encan de E. Roger & Co., Nos 45 et 47, rue Vieille Levée.

☞ L'attention des épiciers et autres est appelée sur la vente aux enchères pour ce matin, par M. D. E. Morphy.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend des groceries ce matin, à onze heures, dans la rue des Magasins, Nos 27 et 29. Voir l'annonce.

☞ R. Scott, encanteur, vendra aujourd'hui, au No. 31, rue des Magasins, un grand assortiment d'épiceries, liqueurs, vins, cigares, pommes de terre sur lequel l'attention des acheteurs est appelée.

AVIS.

☞ Les consignataires du navire SARAH SHEAF arrivé de Bordeaux, sont notifiés de venir prendre livraison de leurs marchandises dans les cinq jours qui suivront cet avis, autrement ces marchandises seront envoyées en douane à leurs risques et périls. Le navire est en déchargement face au marché à la viande, pointe No. 2.
J. N. CURIEN.

VIN ROUGE.

A VENDRE en débarquement du navire Sarah Sheaf, arrivé de Bordeaux—
[illegible] barriques vin rouge J. Lavidane & Fils, par
J. N. CURIEN, No. 20, Toulouse.

CHANGEMENT DE MAGASIN DE PEAUX.

DE l'angle des rues Washington et Tchoupitoulas, 4me District, au No 60 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée, 2me District.
THOMAS SCHARR.

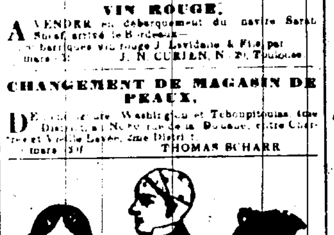

J. AUGÉ.

Chartres, No 63 encoignure Bienville.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par le steamer "Marion", un nouvel assortiment de MARCHANDISES DE PRIX, tels que gants Jouvin, un joli choix de peignes de toilette à chartière, modèles les plus nouveaux, une grande variété de résilles invisibles, ainsi que d'autres résilles d'un nouveau goût, ce qui a paru le plus récemment en France.

Il a toujours en magasin, un grand assortiment de parfumerie des meilleures maisons de Paris, ainsi qu'un bel assortiment de CHEVEUX et OUVRAGES EN CHEVEUX, en tout genre, fabriqués chez lui, des objets nouveaux de fantaisie pour les deux sexes.

Il recommande toujours au public, sa nouvelle composition pour faire pousser les cheveux, fortifie la racine, empêche les cheveux de tomber et donne un brillant magnifique à la chevelure. Les personnes qui en font usage depuis plusieurs années ont rendu justice à cette composition.

Les leçons de coiffure se donnent toujours avec beaucoup d'attention. Il y a un salon pour les dames et un pour les messieurs.

LEÇONS DE CHANT ET DE PIANO.

M. L. FOURMESTRAUX, ex-professeur au collège de Jefferson, offre ses services aux familles et au public de la Nouvelle-Orléans comme professeur de chant, de solfège et de piano. S'adresser chez M. A. Dudonnet, coin Royale et St Louis, ou chez M. Lemat coiffeur, rue de Chartres, entre St Pierre et Toulouse.

EN DEBARQUEMENT.

1000 Caisses vin rouge St Julien Médoc.
100 barriques vin rouge do do
100 caisses de 100 boîtes sardines à l'huile.
5 boucauts ficelle française.
du navire Sarah Sheaf de Bordeaux.
A vendre par LANATA frères, 9 & 11, rue Jefferson.

A LOUER

A des conditions raisonnables.

L'HOTEL D'ORLEANS situé rue de Chartres, Nos 131 & 133, entre les rues St. Louis et Toulouse.

Cet établissement, placé dans la partie commerciale du second District, sera donné à bail avec ou sans mobilier, à l'option des preneurs.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO, Nos 16 & 18, rue St Louis.

CHIEN PERDU.

Il a été perdu hier matin, un jeune chien de la Havane, répondant au nom de BIBI. On est prié de le ramener rue Conti No 81, encoignure Bourbon. Une récompense honnête sera donnée.

LE soussigné devant s'absenter de la Nouvelle-Orléans pour quelques mois, à cause de sa santé, prie les personnes qui lui doivent, ainsi que celles, aux quelles il doit, de venir régler leur compte avant le 15 du courant.
AD. BILLAUD,
Enc. des rues des Français et Joséphine

PARFUMERIES, PARFUMERIES.

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

107 RUE ROYALE, entre Ste-Anne et Dumaine, à vendre au prix coûtant—

Grand assortiment de parfumeries, telles que SAVONS, EAU DE COLOGNE, ESSENCES, POMMADES, HUILES, POUDRES, &c., &c.

Ainsi qu'une grande quantité de verreries à l'usage des parfumeurs et des pharmaciens, et 1,000 gallons eau de Cologne pour coiffeurs.—Le soussigné offre à vendre son magasin et fabrique de parfumeries à l'amiable et s'engage à montrer la fabrication à tout acquéreur qui ne serait pas au courant.
Nouvelle-Orléans, 6 février 1863.
J. ANGELLOZ.

VINS ET EAUX-DE-VIE—Vins en barriques et en caisses—eaux-de-vie de cognac, en barils, à vendre par OSCAR BERCIER & CO, No 17, rue St Louis.

FROMAGES! FROMAGES!

GRUYÈRE SUISSE DE "MARTIN," TETES DE MAURES, PATE GRASSE, En débarquement du brick Marie Félicité, du Havre, A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 62 et 64, Vieille Levée.

Vins! Vermouth! Sardines!

CENT barriques vin rouge pour familles,
100 caisses " "
200 " vermouth, Noilly, Pratt & Cie.,
50 " sardines, Rochelle,
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée.

QUININE—1000 onces,
Chloroforme—300 livres,
Calomel—200 livres,
Morphine—150 onces,
Borax—5 caisses,
Alun, en poudre et en morceaux—80 barils.
A vendre par R. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos. 77 et 79.

LE Dr P. LAFON

A transporté son domicile rue Remparts No 181, encoignure St Louis.

BOUTEILLES VIDES.

ON achètera des bouteilles vides pour Ale, Porter et Champagne, au No 28, rue Bienville.

RHUM ET ALCOHOL.

RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs.
LAUVE & LEBLANC, 17 et 19, rue Toulouse

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi, 5 mars 1863.
REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE,
Opéra Comique, Comédie.
Bénéfice complimentaire de M. GILBERT, avec le concours de messieurs les artistes et amateurs: Mesdames DE LATOURNERIE, BOUDRO, MM. JULIAN, DEVISME, J. DU BEARN, CHAFFARY, C. CLAUSSE, ISIDORE.
L'orchestre sera dirigé par M. PREDIGAM.
Première représentation de
LE BARBIER DE SEVILLE,
Opéra comique en 4 actes, musique de Rossini.
Première représentation de
Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.
Comédie en un acte, de A. de Musset.
Les portes s'ouvriront à 6 1/2 heures, on commencera à 7 heures précises.
Les bureaux de location seront ouverts de dix à trois heures, vendredi et samedi.

Prix des places :

Premières Secondes, Baignoires grillées, Parquets	$1 00
Parterre et Baignoires de Parterre	75
Troisièmes	50
Quatrièmes	50

Les enfants au-dessous de 10 ans, paieront demi place

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Directeur......................LEWIS BAKER.
Jeudi soir, 5 mars.
THE NAIAD QUEEN, pièce en trois actes.
La pièce sera précédée chaque soir d'une comédie.

Un Grand Bal Paré

Sera donné AU PROFIT DE L'ASILE DES ORPHELINS DU TROISIÈME DISTRICT, par les jeunes gens du Troisième District, LE SOIR DE LA ST JOSEPH, JEUDI 19 MARS 1863, à la LOGE DE L'ETOILE POLAIRE, au coin des rues Histoire et Amour, Troisième district.

DIRECTEURS —L. Nunes, J. T. Roneay, C. Roneay, A. Marks, F. Nata, A. Roneay, J. Fabregas, A. Mercadal, D. Caccamo, D. Danore.—COMMISSAIRES—Chs Roneay, Léon Nunes, Frank Nata, A. Marks.
Prix du billet.............UNE PIASTRE.

Bonnes nouvelles pour les personnes bilieuses.—Il est démontré chaque jour que la maladie de foie, sous quelque forme qu'elle se présente, est susceptible de guérison. C'est un mal opiniâtre, mais cette opiniâtreté cède à l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, qui FORCE L'ORGANE A FONCTIONNER RÉGULIÈREMENT. S'il y a constipation, la fait disparaître, il fait cesser les douleurs aux côtés et au dos, il rend à la peau sa couleur naturelle, il excite l'appétit, facilite la digestion, et ne quels que soient les symptômes et quelque caractère que la maladie ait pris, la GUÉRISON EST CERTAINE. Tels sont les effets de l'Amer de Hostetter sur les tempéraments bilieux. Dans les cas de tendance à la maladie de foie, il suffit de prendre cet agréable antidote régulièrement, en petites quantités. C'est un fait établi et auquel devrait songer les personnes bilieuses.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter :
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12.
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 25 et 27, rue Commune.

POUR NEW-YORK.

Départ DIMANCHE, 15 du courant, à 8 heures A. M. Le beau steamer neuf GEORGE WASHINGTON, commandant E. V. Glazer, apportant la malle des Etats-Unis, quittera son wharf, au pied de la rue St Joseph, le 15 du courant, à 8 heures du matin. Pour le passage (chambre et entrepont) magnifiques aménagements, s'adresser à A. MOULTON, Rue Natchez, No 1.

POUR NEW YORK.

Départ, Dimanche, 8 mars, à 8 heures A. M. Le magnifique steamer MARION, commandant Jonh Johnson, partira pour New York du pied de la rue St Joseph, DIMANCHE, 8 mars. Pour le passage s'adresser à Wm J. REID, rue des Magasins, No 33.

Pour Vera Cruz.

Le navire CENTRAL AMERICA, capitaine [illegible], ayant une grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret et passage s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co, Rue Poydras, No 82.

Ligne régulière pour Tampico.

La goëlette HENRY TRAVERS, capitaine O. Odeped, partira promptement pour Tampico. Pour fret et passage s'adresser à F. CLAVEL & CO, 77 rue des Magasins.

POUR LE HAVRE.

Le navire MARIE FELICITE, capitaine Lenant, partira sous peu, pour le Havre. Pour balance de fret et passage, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée.

POUR BORDEAUX.

Le navire HARRIET, de 1re classe, capitaine Mosley, prend son chargement et partira positivement à la première prochaine. Pour passage seulement, s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier, No 56.

A LOUER A BAS PRIX, A UN BON LOCATAIRE

La maison à briques à un étage, située rue St Philippe, No 41, entre les rues Royale et Chartres, ayant une salle, une salle à manger, des chambres à coucher, chambres de domestiques, magasin, cuisine, cour pavée, hydrante, cave, et une grande cour derrière les bâtisses.

POUR PLANT

POMMES DE TERRE DE CHERBOURG—100 paniers pommes de terre de 1ère qualité, en débarquement du brick Marie Félicité du Havre, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 62 et 64 Vieille Levée

CIDRE.

CINQ CENTS barils CIDRE de la meilleure qualité à vendre, aux Nos [illegible] RUE LAFAYETTE, encoignure de Commerce.

PORC MESS.

500 barils porc mess de choix.

A vendre par E. S. KEEP, Rue Poydras, No 62.

Change sur New-York.

CHANGE à vue sur New York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs par BROTT, DAVIS & SHONS, Rue Nouvelle Levée, No 1 et 2, coin Gravier.

Change sur France.

CHANGE en petites sommes à vendre par OSCAR BERCIER & Co., No 17 rue St Louis.

TABAC FIN A CHIQUER,

DE LA VIRGINIE

des marques favorites suivantes :

20 CAISSES C. A. [illegible], Wm Campbell, Campbell & Johnson, Robertson, Ayres Gold Leaf, Wm Crampton, médaille d'or, &c. &c. &c.
A vendre par MAURICE ABRAMS, Coin de la rue Natchez, No 39.

Changement de domicile.

LE Dr DUPAQUIER a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transféré son domicile rue Hospital, No [illegible], entre les rues Dauphine et Bourgogne.

EN DÉBARQUEMENT

Fromages! Pommes de terre!

FROMAGE PATE GRASSE, FROMAGE TETE DE MAURE, FROMAGE GRUYERE SUISSE, POMMES DE TERRE DE CHERBOURG;
A vendre par E. PIAGGIO, Encoignure Royale et St Louis.

CHAMPAGNE—3 ou paniers, marques de choix, Gingembre—[illegible] caisses, Fruits à l'eau-de-vie—250 caisses, Conserves—[illegible] caisses assorties, Sardines—20 caisses, Porter de Londres—50 barriques, grandes et demi bouteilles, Sucre en pain—30 caisses du Nord, Boucauts à sucre, vides—200.
A vendre par E. J. HART & co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

50 paniers champagne de B. & E. Perrier, 100 caisses vins de Bourgogne de J. Lausseure & Co, 200 do huile d'olive.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37, Vieille Levée

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 228, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix.
N. H. LAROSE, 228, rue Royale, ancien magasin Danziger

AVIS.

REMERCIANT mes nombreux amis et clients du patronage qu'ils m'ont accordé en tenant l'Hôtel d'Orléans, je viens les prier de vouloir bien transmettre leur faveur à M. Chs Cahn, mon ancien clerk qui vient de s'établir pour son compte et qui fera tous ses efforts pour la mériter.
A. LACHENMEYER.

Maison meublée et Pension,

40, rue Toulouse,

A côté de l'ancienne Banque des Citoyens.

LE soussigné se référant à l'avis ci-dessus, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement où messieurs et voyageurs trouveront des chambres confortables et une table servie à la française.

La maison a été restaurée et les meubles sont entièrement neufs. Prix réduits pour les pensionnaires au mois.
CHS CAHN,
ancien clerk à l'Hôtel d'Orléans.

Vins! Vins!!

100 barriques vin rouge bon ordinaire, 50 barriques vin rouge pour familles, 50 caisses Muscat de Frontignan, 5 caisses Vermouth, Aussi—1 caisse Café de glands doux.
A vendre par L. B. SANARENS, 354, rue Chartres près Esplanade

Groceries, vins et liqueurs,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

No 87 rue Poydras, près la rue Camp.

200 Caisses vins de Bordeaux (marques assorties.) 50 " Champagne. 50 1/4 de futailles vin de Porto, Sherry et Madère. 20 meules VRAI FROMAGE SUISSE.
Et un assortiment de comestibles aux plus bas prix du marché.
OTTO SCHLOEMER, TH. J. S. KEENAN, Agent.

Change sur France.

Constamment à vendre par J. H. EIMER & Co, 17, rue Carondelet

A LOUER,

UNE magnifique maison de résidence avec écuries, remises, jardins et dépendances, située rue Annonciation entre St André et Joséphine, 4me District.

Pour les conditions, s'adresser rue Jackson No 112, ou à MM. Cornibé & Leblanc, sur la Levée au coin de la rue Ursulines.

AVIS.

LE soussigné se retirant des affaires, prévient les personnes qui auraient des réclamations à faire contre lui de vouloir bien se présenter afin d'être soldées, et celles qui lui doivent de venir lui payer leurs comptes, d'ici au délai de quinze jours.
J. ANGELLOZ,
rue Royale, No 197, entre Ste-Anne et Dumaine.
Nlle-Orléans, 24 février 1863.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Hôtel-de-Ville, 27 février 1863.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de dix piastres cinquante cents ($10 50) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche, 1er mars, comme suit, jusqu'à nouvel ordre :

Quarante-huit onces de pain pour	....	20 cents.
Vingt-quatre	"	"	.... 10 "
Douze	"	"	.... 5 "

Les acheteurs de pain auxquels on donnera un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et laisseront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.
Par ordre, JAMES F. MILLER,
Capt. de l'armée des E. U. et agissant comme Maire.
Jas. H. MURPHY, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

Pour cause de liquidation.

Stock de marchandises sèches et articles de fantaisie

PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLT, encanteur.

JEUDI CINQ COURANT, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

Le stock entier de M. V. Amar, comprenant un grand assortiment de marchandises sèches et articles de fantaisie.

CONDITIONS A LA VENTE.

Vente importante et péremptoire, à l'encan, de Thés, Cafés, Tabac, Plats-côtes rib., Jambons, Epaules, Huile de graisse, Graisse, Beurre, Etoupe, Eau de vie, Whisky, Houblon, &c., pour clore des consignations—

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 5 du courant, à midi, à la salle d'encan, rue du Camp, No 93, sans réserve, pour clore des consignations,—
117—½ boîtes thé,
75 caisses café moulu,
42 do tabac,
31 boucauts plats-côtés rib.,
77 barils farine,
33 tierçons jambons,
7 boucauts épaules,
40 barils huile de graisse,
80 quarts graisses feuille,
61 barils graisse,
47 firkins beurre,
100 balles étoupe,
29—½ et à pièce eau de vie,
15 barils whisky,
40 balles houblon et d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—Comptant.

Grande vente importante de chaux, ciment et plâtre.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, JEUDI, 5 du courant, à 10½ heures A. M., à l'entrepôt Holden, rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette—
37 barils chaux Rockland.
[illegible]
74 " ciment Rosendale
20 " plâtre calciné.
Conditions—comptant.

16 boucauts sucre de choix à l'encan,

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi, 5 du courant, à onze heures et quart, au débarquement du bateau à vapeur (Bertha), sur la Levée, à l'Upper Sugar Landing—16 boucauts sucre de choix.
Conditions—Comptant.

VENTE DE Marchandises sèches.

PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.

Il sera vendu à l'enchère publique, vendredi 6 mars à midi par ordre de la commission de séquestre des Etats Unis, à la salle d'encan, rue Gravier No 164—une quantité de

Marchandises sèches, Bottes, souliers Et habillements de nègres

Conditions—comptant, en billets du trésor.

Ventes par la commission de Séquestre des Etats Unis.

PAR G. P. PHINNEY encanteur.

IL sera vendu à L'ENCHERE PUBLIQUE à 11 heures A. M., VENDREDI 6 MARS 1863.
[illegible] boucauts SUCRE.
[illegible] barils MELASSE.

On peut en voir des échantillons au bureau de l'encanteur.

Conditions—comptant, en billets de la Trésorerie.

R. SCOTT, encanteur.

VENDRA aujourd'hui jeudi le 5 courant, à 10 heures, 200 caisses savon, 150 barils amidon, 50 tierçons graisse, 50 caisses café moulu, 25 barils à jambons, 100 barils pommes de terre, 2 barriques épaules, 100 caisses amidon.

Cognac, whisky, genièvre, vins, chandelles, etc.
Egalement—20 sacs café de Rio,
50 barils maquereaux No 3, de 1862.
[illegible] kegs graisse prime,
[illegible] caisses bœuf.

Divers! Divers!

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 5 du courant à onze heures aux magasins Nos 27 et 29, rue des Magasins coin de la rue Gravier—

Jambons, épaules, plats côtes fumés, désossés, farine extra, beurre, graisse, bœuf, porc, maquereaux, harengs, biscuits pilote, chandelles, thé, riz, savon, amidon, vin rouge, eau de vie, whisky, amers, fromage, levée, tabac, &c.

Jambons, épaules, café moulu, graines, cigares, eau Congress, allumettes, huile de charbon &c.

PAR J. KEELAR & SON
J. KEELAR, encanteur.

IL sera vendu vendredi 6 courant à 10 heures A. M. à ses salles d'encan, rue du Camp No 8, [illegible] boucauts jambons, [illegible] boucauts épaules, [illegible] tierçons graisse, 25 barils poissons à [illegible], 100 caisses café moulu, 100 caisses huile de charbon, 200 grosses d'allumettes, 250 barils cidre, biscuits pilote, fèves, raisins, etc. &c.

Conditions—Comptant.

Prunes sèches, poires, pommes, graines de canary, pois concassés, moutarde, millet, tacks, &c.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

AUJOURD'HUI à 10 heures, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 61—
20 barils pommes sèches, 10 barils graines de canary, 20 do pois concassés, 5 sacs graines coriandre, 5 barils graine de moutarde, 25 barils poires sèches, 25 barils prunes sèches, 2 barils millet, 100 caisses tacks de moutarde assortis.

Conditions—Comptant.

Divers! Divers!

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu aujourd'hui, à dix heures, à ses salles d'encan, rue des Magasins No 61, à la faveur, 150 caisses savon pour familles, 50 barils bœuf mess, 20 rames papier paille, 50 barils farine, 150 caisses café moulu, 10 barils graisse feuille, 25 firkins beurre, 10 boucauts épaules, 50 boucauts épaules, 40 tierçons graisse, maquereaux, harengs, biscuits de marine, allumettes, jambons, plats côtes bacon, ale, blé sarrasin, &c.

Conditions—Comptant.

Fer.....Fer.....Fer!

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

JEUDI, 5 du courant, à 10 heures, il sera vendu dans le magasin d'encan rue des Magasins No 61—
2[illegible] paquets tuyaux de gaz de [illegible] pouces, fer, d'environ 6 [illegible] pieds,
[illegible] pieds tuyaux de gaz de 1¼ pouce.
Conditions—Comptant.

Articles en bois, faïence, dray, charrette, cave et un lot d'articles divers.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

SAMEDI, 7 du courant, à onze heures et demie, il sera vendu, à l'entrepôt de Fisk, sur la Levée, dans le District en face des poteaux Nos 64 et 55, entre les rues Première et Seconde—

Un grand assortiment d'articles divers, tels que; un dray No 1, sur ressorts avec harnais, 1 charrette bœuf, 1 beau coffre fort à l'épreuve du feu, en bon état, 1 balance à plateformes 2 balances de comptoir; un grand pot en fer, 4 grandes cuves à eau, 1 lot de faïence, articles en fer et poterie, 1 lot de barriques, lampes verres, comptoirs, tireurs de bière, bois de lit, lits de plumes etc. et un grand nombre d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.
Conditions comptant.

Vins, liqueurs et prunes importés,

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu MARDI 10 du courant, à 11 heures A. M., au magasin de l'importateur, rue de la Vieille Levée, No 40—
54 quarts pipes vin d'Oporto.
18 " " vin de Madère.
29 octaves "
40 futs de eaux-de-vie françaises importation directe des célèbres marques H. Chauvau extra C. C. C., H. Rasteau, Saury & Co, Rebouret 1810.
25 caisses prunes.
19 paniers champagne.
25 caisses vin blanc.

Le stock entier est d'importation directe, personnelle et vendu pour cause de liquidation. Les amateurs et les marchands trouveront de leur intérêt d'assister à cette vente.
Conditions à la vente.

Pommes de terre! Pommes de terre!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, JEUDI, 5 du courant, dans la rue des Magasins, No 47—
50 barils pommes de terre.
Conditions—Comptant.

Pour clore des consignations.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 7 du courant, à 10 heures et demie A. M., dans le magasin No. 46 de la rue Fulton—
62 demi barils porc mess, 130 barils fèves, 5 tierçons jambons passés au sucre, 20 barils huile de graisse,
8 boucauts plats côtés bacon désossés et ribbed.
18 tierçons " "
48 barils et demi barils farine de blé sarrasin.
Conditions—comptant.

Magnifiques meubles en noyer noir,

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu VENDREDI, 6 du courant, à 10 heures et demie A. M., à la résidence de M. Chas. Schumacher, rue Nayades, No 410—

Sofas en noyer noir, chaises et chaises à bras, tables de centre, buffets, table à allonge, tapis de Bruxelles, abat-jour, bois de lit, toilettes, lavabos, verrerie et faïence, fourneau de cuisine, batterie de cuisine, &c.
Conditions—Comptant.

1200 tonneaux fer de chemin de fer,

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, le samedi 7 du courant, à midi, dans la rue des Magasins, No 47—
1200 tonneaux [plus ou moins] fer de chemin de fer, pesant 54 livres à la yarde et 2000 livres au tonneau.
C'est une excellente occasion pour ceux qui veulent faire un magnifique placement.
Conditions—comptant.

Marchandises diverses reçues par le steamer Marion.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi 5 du courant, à 10 heures, dans la rue des Magasins No 47,
Maquereaux riz, graisse, moutarde, poivre, sel, pommes, fèves, pois, morue, jambons, farine, café, cornichons, langues, savon, huile, pommes de terre, porc, bœuf, etc. venant d'être débarqués du steamer Marion.
Conditions, comptant.

NOUVELLE SALLE D'ENCAN.

P. H. FLYNN, encanteur.

Bureau et Salle d'encan, rue Royale, No 31, entre les rues Bienville et Douane.

JOURS réguliers de vente de meubles et de marchandises en magasin.
Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.
Il s'occupe des ventes au dehors et fait des avances libérales sur les consignations.

E. M. BOULIGNY, encanteur,

Bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs,

SE chargera de la vente des PROPRIETES FONCIERES et de toutes autres ventes qui lui seront confiées.

J. B. CROZAT, encanteur.

BUREAU, No 96, RUE ROYALE, entre St-Louis et Conti.

R. B. SYKES, Encanteur.

A transféré son magasin au No 61, rue des Magasins.

M. BARNETT, Jr., encanteur

Nos 23 et 25, rue Conti, entre Chartres et Levée.

CHANGE.

CHANGE à vue et à temps sur New York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs, par W. J. REID, Rue des Magasins, No 33.

VENTES A L'ENCAN.

Pharmacie, installations de magasin et une collection de prix d'ouvrages de chimie, de médecine et d'autres ouvrages.

PAR GABRIEL LEAUMONT encanteur.

JEUDI, 5 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan dans la rue St-Pierre, entre les rues Royale et Bourbon, le fonds d'une pharmacie, des installations de magasin etc, etc.

—EGALEMENT—

Une collection de très grand prix, d'ouvrages de chimie, de médecine et autres ouvrages sur lesquels l'attention des membres de la Faculté est respectueusement appelée.

P. S. La pharmacie sera d'abord offerte en bloc, avec privilège du bail etc, et elle n'est pas vendue ainsi, elle sera vendue en lots.

Les conditions sont ouvertes à l'amiable jusqu'au jour de la vente.
Conditions—Comptant, et monnaie courante.

30 caisses bottes, souliers et brodequins

PAR GABRIEL LEAUMONT

VENDREDI, 6 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 8—
30 caisses, bottes, souliers et brodequins.
Conditions à la vente.

Table pour le débit du café—Vente à l'encan.

PAR E. M. JACOBS, encanteur

SAMEDI, 7 mars, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, une table pour le débit du café, au marché Poydras, entre les rues Remparts et Poydras, Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, avec tous les instruments et ustensiles de cuisine. La vente est pour opérer un partage entre associés, Faasacht et Kannagin.

Conditions—Comptant.

Succession de Théodore Durd.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 25 février 1863, il sera vendu à l'enchère publique, mardi 10 mars 1863 à 11 heures A. M. dans la Bourse, entre les rues St-Louis et Toulouse, à la dernière résidence dudit Durd, qui les vêtements et meubles ferait.

Un lot de meubles et effets de ménage, tels que toilettes et instruments à l'usage des chirurgiens.
Un lot de livres de littérature.
Une montre et un bureau de forge.

Succession de Maria Elizabeth Seph, femme décédée de Henry Baub—No 19,329

PAR E. M. JACOBS, Encanteur

IL sera vendu samedi, 14 mars 1863 à midi, près la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 février 1863.

Les propriétés mobilières suivantes appartenant à la susdite succession, savoir

Un certain lot de terre situé dans le 3me District de cette ville, dans le 2me [illegible] renferme par les rues Laplace, Amour, Piete et Bons-Enfants, [illegible] [illegible].

[illegible]

Conditions—Moitié comptant, la balance à crédit de [illegible] [illegible]

Avec de vente par devant A. Barnett, Not. Pub.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de Vincent Knecht.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 de mars 1863 par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 6 avril 1863, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, 2me District de cette ville, à l'adjudication des propriétés ci-après décrites.

Un TERRAIN situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Dauphine et Burgundy. [illegible]

Conditions—Moitié payable comptant et la balance à [illegible]

JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Guillaume Reeves vs ses créanciers.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. No [illegible].—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 21 mars 1863, à midi, pour le compte des créanciers, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication des propriétés ci-après décrites.

Deux terrains situés au faubourg Delassize, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Chippewa, Plaisance, Jersey et Harmony. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Théodore Moreau vs Annett Mere.

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 16 mars 1863, à midi, à la Bourse des Négociants, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication des propriétés suivantes, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

F. Stubenrauch vs ses créanciers—No [illegible]

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, 4 de mars 1863 à 10 heures, A. M. sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de—

Le fonds et l'installation d'un magasin de bijoux &c. situé au No 7, rue de Chartres, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville. Un lot de meubles, de livres, de comptoirs—Un magnifique coffre fort, &c.—Le tout cédé par l'insolvable à ses créanciers et suivant inventaire.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Léopold de Lacroix vs Joseph Dufant.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 février 1863 à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 5 de mars 1863, à 11 heures A. M. au No 7[illegible], rue Royale entre Bienville et Conti, 2me District de cette ville, à l'adjudication de

Le fonds d'un magasin de cuirs, suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours. Aussi l'installation dudit magasin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Emile La Sère vs Jean Lacaze.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 1[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur du défendeur contre le demandeur, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 25 de mars 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit

Un îlet de terre situé au faubourg Jackson, désigné par le No cinquante neuf (59) suivant plan de J. N. Depouilly, architecte, et déposé en l'étude de Jos Cuvillier, notaire public en cette ville. Les dits terrains sont compris entre les rues Ste Anne et Orléans, Olympia et Murat et mesure [illegible] pieds sur les rues Ste Anne et Orléans et [illegible] deux pieds sur les rues Murat et Olympia.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits privilèges, &c.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans

John Todd vs ses Créanciers.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 19,[illegible].—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 de février 1863 à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Vendredi 13 de mars 1863, à 10½ heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de

Le fonds du magasin situé au No 19, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, consistant en marchandises sèches, articles de modes et de fantaisie, soieries &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi le droit de bail du dit magasin.

Le tout cédé par l'insolvable à ses créanciers.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Cette vente sera continuée de jour en jour, depuis 10½ heures A. M., jusqu'à 2 heures P. M., au dit lieu, jusqu'à ce que tout le stock soit vendu.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

D. Kelham & Co vs Anastasie Desarzant

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 10,317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 7 de mars 1863, à 10½ heures A. M., à mon entrepôt situé à l'angle des rues Royale et d'Orléans, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de

Un lot de meubles &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

E. D. White vs Michael Travers

DEUXIÈME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 18,71[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, 21 de mars 1863, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No vingt-trois de l'îlet No [illegible], mesurant, mesure anglaise, [illegible] suivant un plan dressé par Depouilly, architecte, le 20 août 1836, vingt-huit pieds sept pouces et 4/8 de pouces de face à la rue Urquhart sur cent pieds de profondeur et face à l'Avenue Lafayette, dont il forme l'angle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans

A VENDRE.

Cent excellents MULETS et une grande quantité d'essieux à ressorts de vieux omnibus; des omnibus neufs et de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au dessous du Stock landing.
F. WINTZ, Tchoupitoulas.